

- ✓ Vous devez **compléter les cadres 1 à 23 du DOSSIER**.
- ✓ Ecrire **lisiblement** et en **majuscules**.
- ✓ Lorsqu'il vous est proposé plusieurs choix, mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse.
- ✓ Pour le **nom, prénom, adresse** etc... écrire dans les **cadres prévus à cet effet**.

Cadre 1

- **N° étudiant** : A remplir OBLIGATOIREMENT par les étudiants précédemment inscrits à l'Université de Bretagne Occidentale (y compris les étudiants inscrits à l'IUFM en 2009/2010).
 - **Identifiant National Etudiant (INE)** : à renseigner OBLIGATOIREMENT. A écrire en minuscules. 11 caractères.
BACHELIERS : le numéro figure sur le relevé de notes du Baccalauréat (N°BEA).
- ⇒ TOUT ETUDIANT(E) ayant pris une inscription dans **une université française depuis 1995 ou dans un IUFM depuis 1998/1999 (ou bachelier depuis 1995)** dispose obligatoirement d'un numéro INE.
- S'il ne figure pas sur la carte étudiant, l'intéressé(e) doit le demander à son établissement d'origine avant de s'inscrire à l'Université de Bretagne Occidentale.*

Cadre 2 – INSCRIPTION DEMANDEE EN 2021-2022

Diplôme : ex : Licence, master, DUT.....
Année dans le Diplôme : 1^{ère}, 2^{ème}.....
Discipline : ex : Histoire, Sciences de la vie.....
Ecole doctorale pour les étudiants inscrits en thèse.....

Cadre 3 - ETAT CIVIL

- **Département ou pays de naissance** :
⇒ Pour la France métropolitaine : inscrire le libellé et le N° de département.
⇒ Pour les DOM, TOM, pays étrangers : inscrire lisiblement le pays de naissance.
- **Ville de naissance** : pour les villes de Paris, Lyon et Marseille indiquer l'arrondissement.

Cadre 4 - SITUATION FAMILIALE

Préciser si vous êtes seul(e) ou en couple (en concubinage, pacsé(e) ou marié(e)) et avec ou sans enfant à charge.
 Les renseignements donnés doivent être cohérents avec ceux indiqués dans les cadres 13 (ressources du conjoint)

Cadre 5 - Problème de santé ou handicap nécessitant un aménagement

Indiquer ici si vous êtes atteint d'un handicap reconnu ou si vous avez de gros problèmes de santé.

Dans ce cas, il faut prendre rendez-vous avec le Service Universitaire de Médecine Préventive (Brest : 02 98 01 82 88 ; Quimper : 02 90 94 48 15) et la DEVE-Handiversité (02 98 01 82 99). En effet, l'Université de Bretagne Occidentale pourra vous aider dans vos démarches pour vous permettre de poursuivre vos études dans les meilleures conditions possibles.

Cadre 6 - SITUATION MILITAIRE

Préciser ici votre situation au regard du service national et **fournir le justificatif demandé**.
Aucun diplôme ne sera délivré à un étudiant non en règle.

Situation	Année de naissance	Documents à fournir	
		Attestation de recensement	Certificat APD
Garçons nés avant	1979	NON	NON
Garçons nés en	1979	OUI	NON (car exemptés de l'APD)
	1980, 1981, 1982	OUI	OUI (à partir de 19 ans et jusqu'à 25 ans)
Garçons et filles né(e)s à partir de :	1983	OUI	OUI (à partir de 18 ans et jusqu'à 25 ans)

Cadre 7 - 1ERE INSCRIPTION

Les bacheliers 2021 ne rempliront pas ce cadre.

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français :

Il s'agit de l'année de première inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur **en France** :

- soit dispensant une formation diplômante post-bac (université, IUT, instituts catholiques, facultés privées, IUFM, ESPE, écoles d'ingénieurs, de commerce, d'art, classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, ...),
- soit donnant accès aux études universitaires (ESEU, DAEU, Capacité en droit).

Les années d'inscription en tant qu'auditeur libre ne sont pas à prendre en compte.

Année de 1^{ère} inscription en université française : il s'agit de l'année de la première inscription dans une université **publique** française

Année de 1^{ère} inscription à l'Université de Bretagne Occidentale : indiquer l'année d'inscription la plus ancienne sans tenir compte d'une éventuelle interruption.

Cadre 8 - TITRE D'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- **Baccalauréat** : pour la série, utiliser le tableau ci-dessous.
- **Equivalence** : si vous êtes titulaire d'un titre étranger admis en équivalence ou de tout autre diplôme donnant accès aux études supérieures vous devez l'indiquer ici, sans oublier l'année d'obtention.
- Indiquer le **type d'établissement** fréquenté lors de l'obtention du titre renseigné précédemment. Indiquer le nom de l'établissement de la classe de terminale pour le baccalauréat.
- **Département d'obtention** : indiquer le **libellé du département** puis le **numéro de ce département**.

TITRES D'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Titres délivrés à partir de 2021

CODE	INTITULE
GEN	Bac Général

Titres délivrés à partir de 1995

CODE	INTITULE	CODE	INTITULE	CODE	INTITULE
ES	Economique et Social (jusqu'en 2020)	L	Littérature (jusqu'en 2020)	S	Scientifique (jusqu'en 2020)
F11	Musique	F11P	Danse	F12	Arts Appliqués (avant 1998)
SMS	Sciences Médico-Sociales ((jusqu'en 2008)	STAE	Sciences et Technologies de l'Agronomie et de l'Env. (jusqu'en 2007)	STI	Sciences et Techniques Industrielles
STL	Sciences et Technologies de Laboratoire	STPA	Sciences et Technologies du Produit Agro-alimentaire (jusqu'en 2007)	STT	Sciences et Technologies Tertiaires (jusqu'en 2006)
STG	Sciences et Technologies de la gestion (jusqu'en 2013)	STAV	Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant	ST2S	Sciences et Technologies de la Santé et du Social
STD2A	Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués	STI2D	Sciences et technologies de l'Industrie et du Développement Durable	STMG	Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (à partir de 2014)
HOT	Hôtellerie	0021	Bacs Professionnels Industriels	0022	Bacs Professionnels Tertiaires
0023	Bacs Professionnels Agricoles	0002	Bacs européens		

Equivalences

CODE	INTITULE	CODE	INTITULE	CODE	INTITULE
DAEUA	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires A	DAEUB	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires B		
0000	Sans Bac	0001	Bac International		
0030	Capacité	0031	Titre étranger admis en équivalence	0032	Titre français admis en dispense
0033	ESEU A	0034	ESEU B	0035	Promotion Sociale
0036	Validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels	0037	Autres cas de non bacheliers	0040	Dispositif Bac -3/+3 (à partir de 2015/2016)

Titres délivrés avant 1995

CODE	INTITULE	CODE	INTITULE	CODE	INTITULE
A	Philosophie - Lettres	A1	Lettres - Sciences	A2	Lettres - Langues
A3	Lettres - Arts Plastiques	A4	Langues Mathématiques	A5	Langues
A6	Education Musicale	A7	Arts Plastiques		
B	Economique et Social	C	Mathématiques et Sciences Physiques	D	Mathématiques et Sciences de la Nature
D'	Sciences Agronomiques et Techniques	E	Mathématiques et Techniques	F	Spécialité non précisée
F1	Construction Mécanique	F2	Electronique	F3	Electrotechnique
F4	Génie Civil	F5	Physique	F6	Chimie
F7	Biologie option Biochimie	F7P	Biologie option Biologie	F8	Sciences Médico-Sociales
F9	Equipement Technique - Bâtiment	F10	Microtechnique	F10A	Microtechnique option Appareillage
F10B	Microtechnique option Optique				
F11	Musique	F11P	Danse	F12	Arts Appliqués (avant 1998)
G2	Techniques Quantitatives de Gestion	G3	Techniques Commerciales	H	Techniques Informatiques
HOT	Hôtellerie	0021	Bacs Professionnels Industriels	0022	Bacs Professionnels Tertiaires

Si vous avez obtenu le Bac général à partir de 2021, vous devez indiquer les 2 spécialités suivies en terminale :

CINEMA-AUDIOVISUEL
 ARTS DU CIRQUE
 DANSE
 MUSIQUE
 ARTS PLASTIQUES
 THEATRE
 BIOLOGIE-ECOLOGIE (lycées agricoles seulement)
 HISTOIRE DES ARTS
 HISTOIRE-GEOGRAPHIE, GEOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES
 LITTERATURE ET LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE - GREC
 LITTERATURE ET LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE - LATIN
 HUMANITES, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE
 LANGUES, LITTÉRATURE ET CULTURES ETRANGERES ET REGIONALES
 MATHEMATIQUES
 NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
 PHYSIQUE-CHIMIE
 SCIENCES DE L'INGENIEUR ET SCIENCES PHYSIQUES
 SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
 SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Cadre 9 - ADRESSES

Si votre adresse fixe est à l'étranger, ou dans un département autre que le Finistère, il est demandé d'indiquer l'adresse pour l'année en cours de façon précise afin de vous joindre plus facilement en cours d'année.

Si cette adresse n'est pas encore connue au moment de l'inscription, vous devrez l'indiquer à la scolarité de votre composante dès que possible.

Cadre 10 - REGIME D'INSCRIPTION ET STATUT

1 - Formation initiale : est en formation initiale tout individu n'ayant pas interrompu ses études plus d'une année depuis le baccalauréat.
Le statut correspondant est celui d'**étudiant (01)** sauf pour les personnes inscrites en tant qu'**auditeur libre (02)** ou en **DAEU (04)**.

2 - Formation continue : est en formation continue, tout individu dont la reprise d'études est financée par un organisme (public ou privé).
Le statut correspondant est celui de **stagiaire de formation continue (03)**.

3 - Reprise d'études non financées : concerne l'individu reprenant des études, après **un arrêt d'au moins deux années**, dès lors qu'il ne bénéficie pas d'une prise en charge dans le cadre d'un dispositif de la formation continue.
Le statut correspondant est celui d'**étudiant (01)** sauf pour les personnes inscrites en tant qu'**auditeur libre (02)**, en **DAEU (04)**.

4 - Apprentissage : l'inscription au titre de la formation par apprentissage est un cas particulier de formation initiale.
Le statut correspondant est celui d'**étudiant (01)** (étudiant - apprenti)

5 - Contrat de professionnalisation

Cadre 11 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- ⇒ Si vous exercez une activité professionnelle vous devez :
- indiquer votre profession et reporter le code correspondant : voir tableau ci-dessous
 - Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession indiquer la quotité travaillée

⇒ Du parent 1 et du parent 2

PROFESSIONS (Catégories professionnelles)

CODE	INTITULE	CODE	INTITULE
10	Agriculteur exploitant	37	Cadre administratif et commercial d'entreprise
21	Artisan	38	Ingénieur cadre technique d'entreprise
22	Commerçant et assimilé	46	Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise
23	Chef d'entreprise 10 salariés ou plus	54	Employé administratif d'entreprise
31	Profession libérale (médecin, notaire, avocat, architecte...)	3F	Clerc de notaire
3D	Médecin hospitalier (sans activité libérale)	47	Technicien
3E	Interne des hôpitaux	48	Contremaître, agent de maîtrise
43	Profession intermédiaire santé et travail social	4G	Banque de France (personnel)
33	Cadre de la fonction publique	4F	Membre d'équipage (pêche, Marine Marchande)
45	Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	55	Employé de commerce
52	Employé civil, agent de service de la fonction publique	56	Personnel de service direct aux particuliers
34	Professeur, profession scientifique	35	Profession information/arts/spectacles
42	Instituteur et assimilé	44	Clergé, religieux
4A	Maître auxiliaire	8A	Personne en recherche d'emploi
4B	Maître d'internat et surveillant d'externat	8B	Décédé
4C	Conseiller d'éducation	61	Ouvrier qualifié
5C	Aide éducateur	64	Chauffeur
3C	Officier et élève officier des armées et de la gendarmerie	66	Ouvrier non qualifié
53	Policier, militaire	69	Ouvrier agricole
3A	Cadre SNCF	71	Retraite agriculteur exploitant
4D	Technicien SNCF	72	Retraite artisan - commerce - chef d'entreprise
5A	Employé SNCF	73	Retraite cadre - profession intermédiaire
6A	Ouvrier SNCF	76	Retraite employé et ouvrier
7A	Retraité SNCF	7B	Retraite Marine Marchande
3B	Cadre EDF GDF	81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
4E	Technicien EDF GDF	82	Personne sans activité professionnelle
5B	Employé EDF GDF	84	Elève/Étudiant
6B	Ouvrier EDF GDF	85	Sans profession -60 ans (hors retraité)
7C	Retraité EDF GDF	86	Sans profession +60 ans (hors retraité)
		99	Non renseigné (inconnu)

Cadre 12 - SPORTIF ET ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Indiquer si vous êtes candidat à la section « sportif de haut niveau ». L'imprimé est à retirer au service des sports de l'université (SUAPS).
Indiquer si vous êtes candidat à la section « artiste de haut niveau ». L'imprimé est à retirer au service culturel de l'université.
Sont considérées comme sportifs de haut niveau ou artiste de haut niveau, les personnes reconnues par l'Université de Bretagne Occidentale.

Cadre 13 - FINANCEMENT DE VOS ETUDES

Indiquer le financement principal de vos études autre que les bourses de l'enseignement supérieur.
Pour les doctorants, préciser le type de financement sur la fiche de demande d'inscription en thèse.

Cadre 14 - ECHANGES INTERNATIONAUX**Les bacheliers 2021 et les stagiaires de formation continue ne rempliront pas ce cadre**

Indiquer si votre inscription se fait dans le cadre d'échanges internationaux.
 Si c'est le cas, préciser s'il s'agit d'un départ ou d'une arrivée et le programme dont vous dépendez.
 Indiquez ensuite : - l'établissement et le pays d'accueil pour un départ,
 - l'établissement et le pays d'origine pour une arrivée.

Cadre 15 - DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

Indiquer le type, le nom et le département du dernier établissement fréquenté ainsi que l'année universitaire de dernière inscription.

Si vous étiez en BTS et scolarisé dans un lycée, vous devez cocher STS : Section de Techniciens Supérieurs.
 Si vous étiez en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) et scolarisé dans un lycée, vous devez cocher CPGE.
 Attention : depuis 2008/2009 l'ESPE de Bretagne est une composante de l'UBO

Cadre 16 - SITUATION ANNEE PRECEDENTE

Indiquer ici votre situation de l'année universitaire 2020/2021 et en aucun cas une autre année.

Si l'année universitaire renseignée pour le dernier établissement fréquenté est 2020/2021, les renseignements indiqués ici doivent être les mêmes que ceux indiqués dans le cadre précédent.

A - Enseignement secondaire : les formations secondaires françaises relèvent de cette modalité (classe de terminale en général). Les lycées français à l'étranger font également partie de cette catégorie.

B - BTS C - IUT D - CPGE E - Ecole et formation d'ingénieurs G - Enseignement supérieur par correspondance

H - Université (hors IUT, école d'ingénieurs universitaire) : l'ESEU, le DAEU et la capacité en droit sont repérés dans cette modalité.

J - Ecole de management (école de commerce, gestion)

K - Autres : Ecoles Normales Supérieures, Instituts Catholiques, Muséum national d'histoire naturelle, EHESP, Ecole pratique des Hautes études, Ecole nationale de Chartres, ENSSIB, ENSAE Malakoff, Institut Catholique d'études supérieures, INALCO, Institut de physique du Globe de Paris, Institut d'études politiques de Paris, Observatoire de Paris, Ecoles nationales vétérinaires, Ecole supérieure du Paysage de Versailles

M - INSPE

Q - Etablissement étranger d'enseignement secondaire : concerne les étudiants scolarisés dans un établissement étranger secondaire

R - Etablissement étranger d'enseignement supérieur : concerne les étudiants scolarisés dans un établissement étranger supérieur

S - Autre établissement ou cursus en France

T - Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur (prise d'études différée).

U - Non scolarisé l'année précédente mais précédemment entré dans l'enseignement supérieur, universitaire ou non (reprise d'études).

Cadre 17 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU

Indiquer le type, le nom et le département du dernier diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur, ainsi que l'année universitaire d'obtention.

Code Type dernier diplôme obtenu	Libellé type dernier diplôme obtenu	Code Type dernier diplôme obtenu	Libellé type dernier diplôme obtenu
001	Baccalauréat (Français)		
002	DAEU	054	MIAGE
003	ESEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
004	Capacité en droit	056	Diplôme de Sage Femme
010	BTS	057	Magistère
011	DUT	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU, ...)
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	070	DEA
013	DEUG	071	DESS
014	DEUG IUP	072	MASTER
015	DEUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'odontologie	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
017	DEUST	080	Docteur en médecine
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)	081	DES pharmacie
030	Diplôme d'éducateur	082	DES médecine
031	Diplôme d'infirmier	083	Capacité médecine
032	Diplôme d'orthophoniste	084	Attestation de Formation Spécialisée
033	Diplôme d'assistante sociale	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
034	Autre diplôme paramédical et social	086	DIS médecine
040	Licence	087	Diplôme Etude Spéc Compl Médecine
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
050	Maîtrise	510	DELF
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALF
052	MST	519	Autre diplôme supérieur
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur

Cadre 18 - INSCRIPTION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT CETTE ANNEE UNIVERSITAIRE**Les stagiaires de formation continue ne rempliront pas ce cadre**

Indiquer si une autre inscription est prise pour l'année en cours dans un autre établissement d'enseignement supérieur.
 S'il y a plusieurs autres inscriptions, retenir la filière qui aboutit au niveau de formation le plus élevé.
 L'ESPE de Bretagne n'est pas un établissement différent de l'Université de Bretagne Occidentale.

Cadre 19 - CAS PARTICULIERS

Cocher le type de dispense du titre d'accès aux concours de recrutement d'enseignants :

51- Parent élevant ou ayant élevé seul 3 enfants 52- Sportif de haut niveau 53- Cadre de plus de 5ans (CAPET - CAPLP)
 54 - Bac + 2 et 5 ans de pratique professionnelle pour les sections et options du CAPLP où il n'existe pas de licence d'enseignement (CAPLP autres que mathématiques-sciences physiques, lettres-histoire, langues vivantes-lettres)

Cadre 20 - BOURSES

Les stagiaires de formation continue, les étudiants en apprentissage et en contrat de professionnalisation ne rempliront pas ce cadre

Indiquer l'aide financière ou l'allocation accordée par l'Etat, par les collectivités territoriales ou par un gouvernement étranger.
Pour les bourses de l'enseignement supérieur, joindre l'avis conditionnel de bourse du CROUS.

Cadre 21 - SECURITE SOCIALE

Le numéro de sécurité sociale renseigné doit être votre numéro personnel. Ce N° doit être **obligatoirement** renseigné.

Cadre 22 – Contribution à la vie étudiante et de campus – CVEC

Les stagiaires de formation continue et les étudiants inscrits en contrat de professionnalisation ne rempliront pas ce cadre

Indiquer le numéro CVEC.

Avant votre inscription administrative, les démarches sont à effectuer via le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Cadre 23 - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Indiquer quelle est votre assurance en responsabilité civile.